

Projet éolien sur la commune des Châteliers

Newsletter #3 - avril 2023

Depuis décembre 2021, les études de faisabilité pour le projet éolien sur la commune des Châteliers sont en cours. Plusieurs bureaux d'études réalisent des études réglementaires concernant le paysage, l'acoustique ou encore le milieu naturel. Ces études touchent à leurs fins, et vont nous permettre de définir un scénario d'implantation : nombre, hauteur et localisation des éoliennes.

Nous espérons pouvoir vous présenter ce scénario d'implantation à la rentrée de septembre.

Pourquoi réaliser des études ?

Un parc éolien est soumis à une demande d'autorisation ICPE, pour laquelle il est indispensable d'intégrer une étude d'impacts.

Pour réaliser cette étude d'impacts, les bureaux d'études procèdent à :

1

L'état initial du site :

Les écologues, paysagistes et acousticiens étudient respectivement la faune, la flore, le paysage et l'acoustique sur et autour du site.

L'objectif est de disposer d'un état initial du site qui permet de savoir précisément comment celui-ci fonctionne avant l'arrivée de tout parc éolien.

À la fin de cet état initial, chaque bureau d'études émet des recommandations et cartes de sensibilité : zones à éviter, hauteur des machines, accès au site pendant les travaux, etc.

Ces recommandations permettent à 3D ENERGIES de définir un scénario d'implantation qui est le meilleur compromis entre la limitation des impacts et la production d'énergie renouvelable.

2

L'étude d'impact :

Les bureaux d'études définissent les impacts de ce scénario d'implantation et préconisent des mesures visant à Éviter, Réduire et Compenser les impacts du projet.

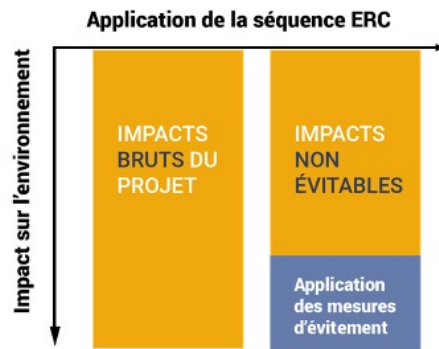
Éviter, réduire, compenser : comment ça marche ?

L'étude d'impacts évalue les impacts du scénario d'implantation sur les éléments étudiés : faune, flore, paysage.

Les bureaux d'études proposent ensuite des mesures de réduction des impacts qui suivent la séquence « Éviter, Réduire, Compenser », décrite ci-dessous.



Attention, les mesures présentées ci-dessous sont des exemples. L'étude d'impact n'a pas encore été réalisée pour ce projet.



La première étape consiste à « Éviter » d'implanter les éoliennes là où il y a des enjeux.

Exemple :

Il y a une zone humide sur le site, qui représente un fort intérêt pour les insectes et les amphibiens.

-> L'implantation des éoliennes évite cette zone.

Le rotor d'une éolienne est visible depuis un site classé à proximité.

-> La hauteur de l'éolienne est ajustée pour que le rotor ne soit plus visible depuis cette zone.



Évitement de la mare

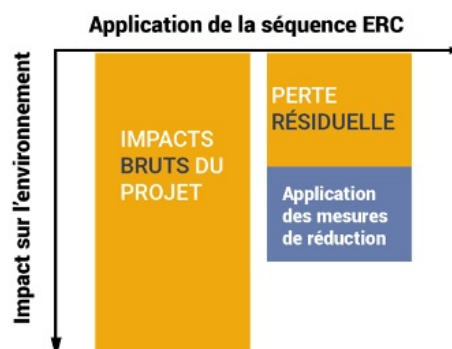
Avant le chantier du parc éolien des Herbes Blanches, un écologue est passé sur site pour préconiser les mesures suivantes pour préserver la mare lors de la phase chantier :

- Réalisation d'un talus et d'un fossé d'écoulement contournant la mare
- Bande de protection de 5m autour de la mare
- Installation de bottes de pailles "tampon"



Préservation de l'habitat du grand capricorne

L'habitat du Grand Capricorne a été préservé lors de la création des chemins d'accès chantier.



RÉDUIRE

Les impacts non évitables sont ensuite étudiés, et de nouvelles mesures sont proposées pour les réduire.

Exemple :

Des oiseaux nichent sur les parcelles agricoles. Il y a un risque que les créations de voies détruisent des nids ou perturbent l'installation des oiseaux nicheurs.

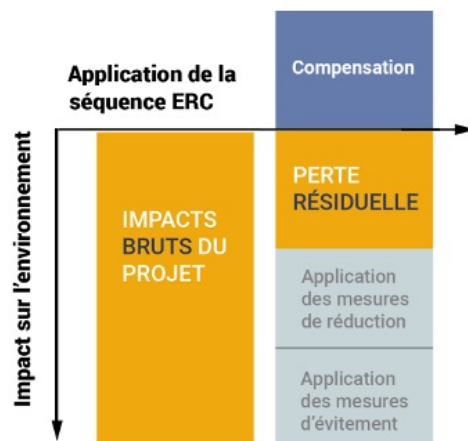
--> Les aménagements doivent être réalisés en dehors des périodes de reproduction de ces oiseaux. Par exemple, la réalisation des voiries, des plateformes de travaux ou le creusement des fondations doivent éviter les périodes de mars à fin août.

Depuis un chemin de randonnée, un bout de pale d'éolienne est visible derrière un ancien moulin à eau (petit patrimoine).

--> Une haie d'arbustes locaux est plantée sur un talus, et permet de masquer la pale d'éolienne.

Le poste de transformation électrique sera visible depuis une nationale qui est très empruntée.

--> Le ou la paysagiste fait des propositions d'adaptation de la couleur du poste de transformation à la colorimétrie ambiante.



COMPENSER

Enfin, certains impacts ne sont ni évitables, ni réductibles. Ces impacts sont appelés impacts résiduels et concernent principalement le milieu naturel.

Par exemple, si un arbre doit être coupé, le double doit être replanté dans un rayon défini.

À cette étape, le **travail des écologues est de proposer des mesures de compensation correspondant aux enjeux naturels sur le territoire.**

Exemple :

--> Replantation de 10 m de haies bocagères en partenariat avec une association environnementale locale. Cette nouvelle ligne de haie participe à la reconnexion de linéaires de haies, permettant la circulation des chauves-souris.



Sur le volet paysager, les mesures sont dites « d'accompagnement » et concernent l'amélioration du cadre de vie, le développement de la rénovation énergétique sur le territoire, etc.

Et le bruit alors ?

Les mesures de réduction d'impacts sont différentes pour les études acoustiques, qui simule le bruit du projet éolien dans son environnement naturel.

Le bruit ambiant sur site est mesuré au niveau des habitations les plus proches. 3D ENERGIES a pris le parti d'effectuer des mesures en hiver et en été, car les vents, la présence de feuilles ou l'activité humaine et naturelle diffèrent entre ces deux périodes.

Le parc éolien ne peut pas générer d'émergence sonore de **+5dB le jour** et **+3dB** la nuit par rapport au bruit déjà présent.



CC : Echelle du bruit. Available at: <https://newteach.univ-tours.fr/projets/uit101/index.php/groupe-5/les-sons-de-la-loire/differences-entre-le-son-et-le-bruit/echelle-du-bruit> (Accessed: April 25, 2023).

Si les acousticiens remarquent que sous certaines conditions m t orologiques la r glementation n'est pas respect e, ils pr conisent ce que l'on appelle des **bridages** (ralentissement des machines ou arr t des machines). Ces bridages sont des programmes automatiques qui se mettent en  uvre en fonction de l'orientation et de la force du vent.

Exemple :

--> En p riode estivale, lorsque le vent est orient  nord-ouest entre 25 et 30 km/h et de 22h00   07h00 du matin, les  oliennes sont ralenties

Que les  oliennes soient brid es ou non :

- **3D ENERGIES effectue des contr les acoustiques r guliers** pour s'assurer du bon respect de la r glementation.
- Les parcs  oliens font l'objet de **contr les ICPE r guliers** pour lesquels l'exploitant du parc  olien doit fournir les preuves du bon respect de la r glementation pour plusieurs dizaines de points, dont l'acoustique.

Si,   l'occasion des contr les effectu es, des  mergences non r glementaires sont relev es, 3D ENERGIES  change avec les acousticiens et le turbinier et met en place des bridages suppl mentaires par le biais, soit de ralentissement, soit d'arr t des  oliennes.

Une  tude suppl mentaire : l' tude g obiologique

  la demande des exploitants agricoles, 3D ENERGIES r alise une  tude suppl mentaire non obligatoire : l' tude g obiologique. Cette intervention permet d' tudier « *les veines d'eaux souterraines et les r seaux d' nergie naturelle sur site* ». Les g obiologues  mettent ensuite des

recommandations sur l'implantation des machines : distance à respecter vis-à-vis des éléments identifiés, etc.

Information et concertation : les prochains échanges

En attendant la finalisation du scénario d'implantation, nous continuerons à vous informer via cette newsletter et le [site internet du projet](#).

À la rentrée de septembre, nous vous présenterons ce scénario au sein du dossier de la **concertation préalable volontaire**.

La concertation préalable volontaire au titre du code de l'Environnement vous permettra de prendre connaissance du projet éolien complet et de formuler vos observations sur un registre officiel.

Les modalités de cette concertation préalable volontaire vous seront présentées lors de la prochaine newsletter d'information.

Merci pour votre lecture !

En savoir plus sur [3D ENERGIES](#)

En savoir plus sur [le projet éolien des Châteliers](#)



Agence Tact

8 rue saint Domingue, 44200, Nantes

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous recevez cet email car vous êtes inscrits à notre newsletter

[Se désabonner](#)

